



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2019



Edito

Une affirmation claire du Seigneur

Pas d'ambiguïté ni de tergiversation ! Jésus invite chacun à devenir heureux...

Heureux vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous

Le Christ ne nie pas que notre situation puisse paraître parfois désespérante. Mais il nous ouvre un nouvel horizon. Et sa mère Marie incarne celle qui s'est toujours conformée à sa vocation. Elle a accueilli l'appel de Dieu. Elle a donné la vie à son Fils. Elle l'a suivi, elle a accompagné son ministère jusqu'à la Croix avant d'être illuminée par la Résurrection.

C'est tout cela qu'elle met en valeur dans les sanctuaires qui lui sont dédiés, où elle est apparue comme à Lourdes. Marie nous tourne vers son Fils

Les béatitudes trouvent un écho dans la grotte de Massabielle où la Vierge Marie est venue rejoindre Bernadette. Notre Pèlerinage à Lourdes devient ainsi la meilleure réponse à la parole de Jésus par le service des malades, le temps que nous consacrons à la prière et le partage de notre foi.

Lors de ce 146^e Pèlerinage National conduit par Mgr Luc RAVEL, archevêque de Strasbourg, et toute la Famille de l'Assomption, nous célébrerons l'Assomption de la Vierge Marie, en ce 15 août. Moment privilégié pour prier les uns pour les autres, pour la France et le monde.

Venez nombreux partager avec nous cette joie à laquelle Jésus nous appelle.

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



En proclamant les Béatitudes, Jésus nous invite à le suivre, à parcourir avec lui la voie de l'amour, la seule qui conduise à la vie éternelle. Ce n'est pas une route facile, mais le Seigneur nous assure de sa grâce et il ne nous laisse jamais seul.

Si nous ouvrons la porte au Christ, si nous le laissons entrer dans notre histoire, si nous partageons avec lui nos joies et nos souffrances, nous ferons l'expérience d'une paix et d'une joie que seul Dieu, amour infini, peut nous donner.

La joie de l'Évangile jaillit d'un cœur pauvre, qui sait exulter et s'émerveiller pour les œuvres de Dieu, comme le cœur de la Vierge, que toutes les générations appellent "bienheureuse" (cf. Lc 1, 48). Le Magnificat, le cantique de Marie, est aussi le chant de quiconque vit les Béatitudes.

Mère des pauvres, qu'Elle nous aide à vivre l'Évangile, à incarner les Béatitudes dans notre vie et à avoir le courage du bonheur.

Anne Basseras,

Présidente du comité Languedoc-Perpignan

Comité Languedoc-Perpignan
42, avenue d'Assas 34000 Montpellier
comite.languedoc@pelerinage-national.org
07.87.49.49.12

Comment s'inscrire ?

Renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint, dûment rempli, accompagné de votre règlement.

Attention : seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

Le prix du Pèlerinage comprend :

- L'adhésion à l'association **Notre Dame de Salut**, organisatrice du Pèlerinage National (*obligatoire à partir de 18 ans*)
- Les frais d'inscription au Pèlerinage, non remboursables en cas de désistement (*voir conditions générales*)
- Le transport en bus PMR, aller/retour
- L'hébergement en hôtel (ou autre logement selon votre demande).

Les frais d'inscription au pèlerinage :

- Ils couvrent les frais d'organisation, les assurances et la participation versée, pour chaque pèlerin, au Sanctuaire ND de Lourdes

Le transport en bus spécial :

- Le comité du Languedoc assure le départ en bus depuis : **Perpignan-Palais des congrès et Perpignan-petites sœurs des pauvres**
- Ce bus spécial permet l'accueil du plus grand nombre, particulièrement les pèlerins malades ou handicapés.

Hébergement :

- Nous prenons en charge toutes les démarches auprès de l'hôtel de votre choix (voir page 4).
- Pour les personnes ayant des difficultés financières et pour les jeunes, un hébergement solidaire est possible, dans la limite des places disponibles. Merci, dans ce cas, de prendre contact avec le Comité par courrier ou par courriel **comite.languedoc@pelerinage-national.org avant le 31 mai 2019**.
- Vous avez la possibilité de vous inscrire au village des jeunes avec ce bulletin d'inscription (Apportez votre tente).

Règlement :

- Un acompte de 50 € vous sera demandé lors de l'inscription, le solde sera réglé intégralement avant le 1^{er} juillet 2019.
- Paiement échelonné possible jusqu'au 15 Décembre 2019

Cette année, pendant notre pèlerinage :
Le spectacle musical

"Bernadette de Lourdes"



Durée : 1h30 -

Lieu : salle Robert Hossein (en haut de la ville)

<https://www.bernadettedelourdes.fr>

Le spectacle est magnifique !
Nous avons la possibilité de vous réserver des places à des tarifs préférentiels.
Contactez-nous !

Retrouvez toutes les propositions sur :

www.pelerinage-national.org

ou en prenant contact avec le comité Languedoc



Faites un don

Vous souhaitez aider un pèlerin .Vous ne pouvez pas participer au Pèlerinage National cette année mais vous voulez soutenir ceux qui sont en difficulté. Vous avez la possibilité de faire un don.

A partir de 20 €, vous recevrez un reçu fiscal permettant une déduction d'impôts de 66 % de votre don.

Chèque distinct à l'ordre de ANDS-comité Languedoc

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2019

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire :

1 Civilité : M. Melle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom :

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

Autres pèlerins de votre famille :

2 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom :

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2019)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2019

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectifs après le 20 septembre.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements, à la portabilité des données, à connaître le sort des données après la mort. Vous pouvez vous adresser à central@pelerinage-national.org

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	8,50 €	=
	TOTAL n°1	=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin : 15€, l'assurance : 5€ et les frais de fonctionnement du pèlerinage : 30€)

Adulte	50 € x	=
Couple	78 € x	=
Jeune de 18-25 ans ou jeune de 14 à 18 ans venant sans famille	30 € x	=
Jeune de -18 ans accompagné par ses parents ou grands parents	10 € x	=
	TOTAL n°2	=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

Perpignan (Palais des congrès) Perpignan (Petites sœurs des pauvres)

Avec qui souhaiteriez-vous voyager ? (suivant les possibilités) :

Lieu de départ	Palais des congrès	Petites sœurs des pauvres		Nombre Adulte	Nombre Jeune	Nombre Enfant	Total
Adulte	116 €	116 €					
Jeune (12-25 ans)	58 €	58 €					=
Enfant (3-11 ans)	29 €	29 €					=
							TOTAL n°3

Vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

⇒ **Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans) :**

5 € x ...	TOTAL n°3.1	=
-----------	--------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ **En hôtel : prix par personne pour 5 jours en pension complète (hors boissons)**

Type de chambre : Individuelle. Double (lits séparés) Double (matrimoniale) Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

	Adulte		Enfants		Nombre Adulte	Nombre d'enfants		Total
	Single	Double ou Triple	3-6 ans	7-11 ans		3-6 ans	7-11 ans	
Croix des Bretons	415 €	268 €	134 €	189 €				=
Ste Suzanne	310 €	200 €	100 €	140 €				=
Paradis	405 €	275 €	135 €	189 €				=
								TOTAL n°4.1

⇒ **Au Village des Jeunes : pour 5 nuits (venir avec sa tente) :**

21 € x ...	TOTAL n°4.2	=
------------	--------------------	---

⇒ **Hébergements solidaires :** réservés aux hospitaliers en service - consultez le Comité.

⇒ **Hébergements pour les familles :** consultez le Comité ou notre site internet www.pelerinage-national.org

TOTAL GÉNÉRAL

Totaux n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4.1 et/ou 4.2	=
--	---

AIDER UN PÉLERIN DÉMUNI :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin démuné à participer au Pèlerinage.

Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT (possibilités d'étaler le règlement - contactez le Comité.)

Par chèque, à libeller à l'ordre de :

Par virement

Acompte pour valider l'inscription : € Solde de € (à verser au plus tard le 1^{er} juillet 2019)

Don : chèque distinct de €

Date Signature